



L'auto-réhabilitation accompagnée en Nord-Pas de Calais

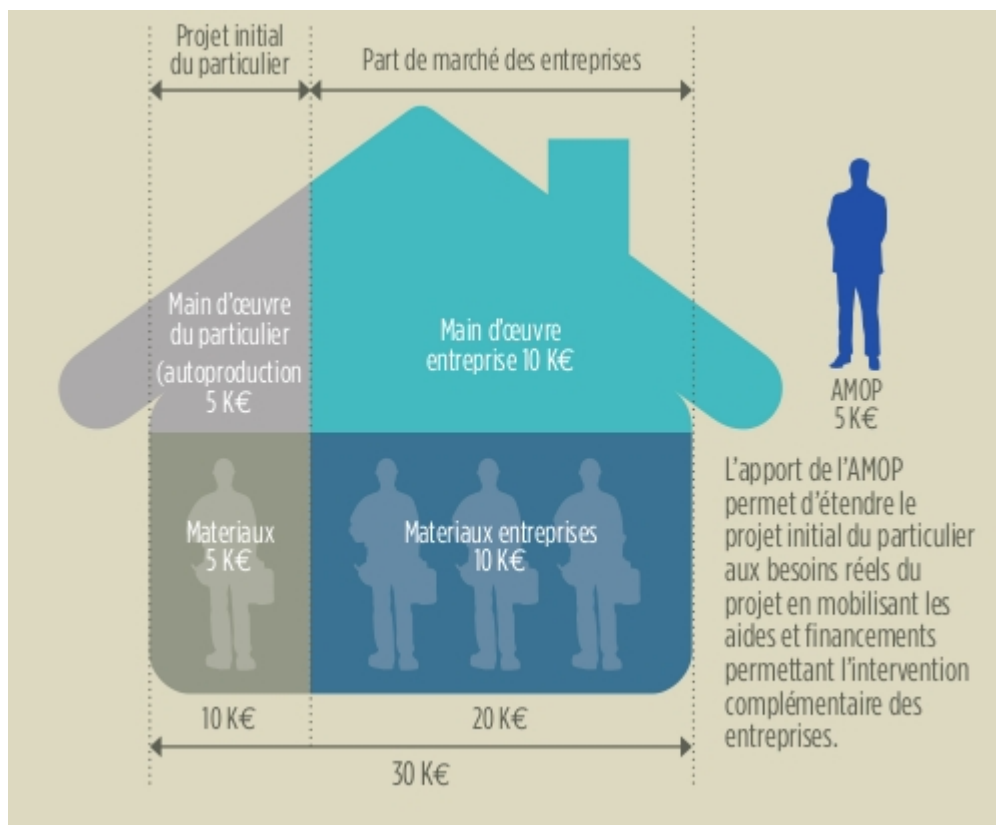
Mis à jour le 14 décembre 2016

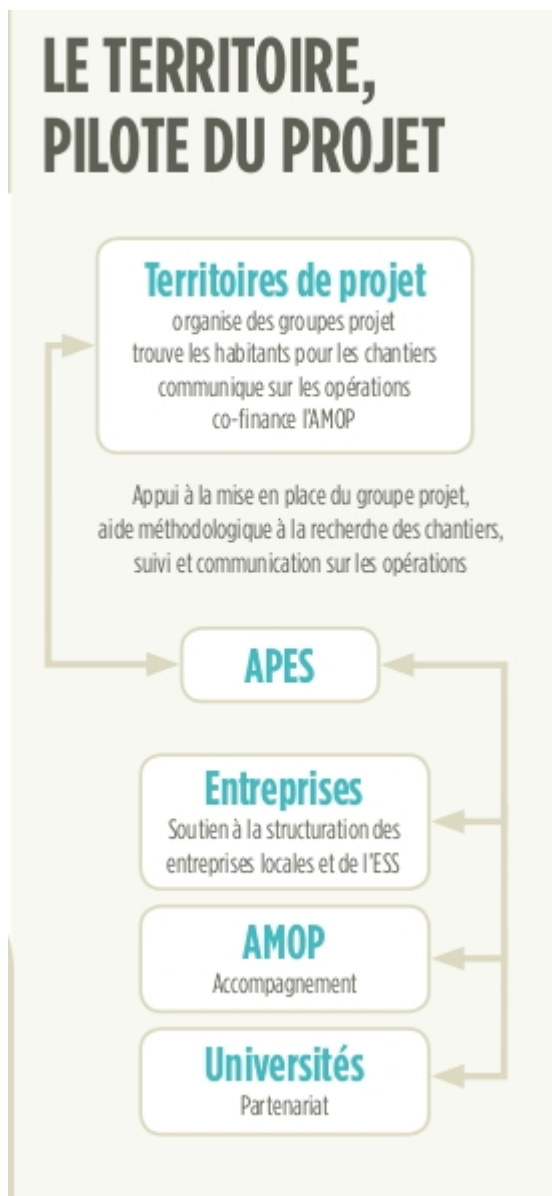
Enregistrer dans mes ressources

L'auto-réhabilitation des logements se développant, elle pourra bientôt être accompagnée par un professionnel du bâtiment formé à Valenciennes. Un nouveau métier pour un marché à fort potentiel, surtout dans la région où les habitants du Nord-Pas de Calais ont l'habitude de faire des travaux eux-mêmes.

Concernant la réhabilitation des logements anciens, les enjeux sont colossaux. Un nombre important de logements sont dégradés. C'est aussi l'un des principaux secteurs consommateurs d'énergie et d'énergie fossile. Le rythme des rénovations énergétiques devra largement s'intensifier pour atteindre les objectifs nationaux et régionaux fixés respectivement à 500 000 logements d'ici 2017 et 100 000 logements d'ici 2015.

Grâce aux différentes incitations financières ou fiscales, certains particuliers passent à l'action. D'autres n'en ont pas les moyens ou ne savent pas comment faire. **L'auto-réhabilitation accompagnée (ARA) constitue une des réponses complémentaires à développer avec les entreprises afin de faciliter le passage à la rénovation.**





Au delà de l'intérêt direct de ces réhabilitations sur la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, **l'ARA représente un potentiel économique intéressant pour la région avec un effet levier de 6 en terme de chiffre d'affaire** : 5 000 euros investis pour accompagner les habitants permet de débloquer un marché de travaux de 30 000 euros.

L'APES, réseau d'acteurs de l'économie social et solidaire, appuie les collectivités territoriales pour que l'auto-réhabilitation accompagnée se développe en synergie étroite avec les acteurs du territoire.

Lille Métropole, Cap Calais et le Coeur d'Ostrevent sont d'ores et déjà mobilisés pour développer cette

démarche en vue de réaliser de premiers chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée dès 2014.

Un nouveau métier en création : l'AMOP

Le rôle de l'**Assistant à Maîtrise d'ouvrage privé (AMOP)** est d'aider les habitants à préparer leur rénovation (quels travaux, quelles aides financières, quels artisans,...), mais surtout de les appuyer dans leurs travaux jusqu'au « pied du mur ». En « faisant avec » plutôt qu'en « faisant pour », dans le cadre

d'une auto-réhabilitation accompagnée, on développe l'autonomie et les capacités citoyennes des occupants tout en garantissant la qualité de mise en œuvre. Et globalement, on se donne des publics, des moyens et des ressources supplémentaires qui permettent de changer d'échelle et de répondre, pour une large part, aux immenses défis posés par la réhabilitation des logements anciens.

Pour développer les programmes d'ARA, **il est nécessaire de former des personnes à ce métier de conseiller** qui saura allier des compétences techniques et pédagogiques facilement transférables pour la conduite de chantiers et pour le développement commercial des entreprises artisanales.

Les universités de l'Artois, du Littoral et de Valenciennes se sont associées créer une formation en alternance, conduisant à une licence professionnelle d'« accompagnateurs techniques à la réhabilitation ». Ce nouveau cursus permettra d'apporter en une année une réponse pertinente aux besoins de changement d'échelle en préparant des cadres qui font aujourd'hui défaut. **C'est, dans un premier temps, à Valenciennes que se lancera la licence professionnelle, dès septembre 2014.**

Sur un chantier **ARA** > qui fait quoi ?

	Habitants	AMOP	Entreprises	Collectivités	Autres
Mobilisation d'habitants pour la réalisation de chantiers de rénovation					Selon le territoire ⁽³⁾
Diagnostic "habitat"	Diagnostic partagé				Auditeur énergie
Définition des travaux et appui à la recherche de financements					
Préparation du chantier : les parts travaux habitants/entreprises, l'ordonnancement, l'appui à l'analyse des devis					
Choix des matériaux et réalisation des travaux					Maître d'œuvre
Réception des travaux					
Accompagnement après travaux					

(3) - Point Rénovation Info Service (Espace info Énergie, ANAH, ADIL), structures du social (CAF, travailleurs sociaux), programmes d'amélioration de l'habitat (aide à la pierre, PIG, OPAH, SLIME, Prêt Primo-accédant), ...

Cette formation cible toute personne connaissant l'activité du bâtiment et de la construction : chef d'équipe, chef de chantier, artisans, diagnostiqueurs ou conseillers en rénovation, assistants à maîtrise d'ouvrage, maîtres d'œuvre, demandeurs d'emploi avec des qualifications dans le bâtiment. Et les débouchés sont nombreux puisque toutes les structures travaillant dans le champ de l'habitat et de la rénovation (entreprises, maîtres d'œuvre, structures de conseils, gestionnaires de patrimoine, bailleurs sociaux,...) seront des employeurs potentiels pour ces AMOP.

Cette formation cible toute personne connaissant l'activité du bâtiment et de la construction : chef d'équipe, chef de chantier, artisans, diagnostiqueurs ou conseillers en rénovation, assistants à maîtrise d'ouvrage, maîtres d'œuvre, demandeurs d'emploi avec des qualifications dans le bâtiment. Et les débouchés sont nombreux puisque toutes les structures travaillant dans le champ de l'habitat et de la rénovation (entreprises, maîtres d'œuvre, structures de conseils, gestionnaires de patrimoine, bailleurs sociaux,...) seront des employeurs potentiels pour ces AMOP.

Les compétences amenées par la formation sont :

la connaissance du secteur de la construction et le montage d'un projet de rénovation (de l'analyse au choix de matériaux à l'estimation économique du projet),
la rénovation et les normes du logement en vigueur,
le pilotage de chantiers de logements,
la maintenance et les pathologies des ouvrages,
l'accompagnement d'habitants : analyse, médiation et conseil.

Les pré-requis sont une expérience dans le bâtiment ou une qualification de niveau III (BTS, DUT, Licence 2) dans le génie civil, la maîtrise d'œuvre, la construction ou tout titre équivalent. Toutefois, si les personnes ont une expérience de chantier suffisante mais un niveau de qualification plus bas que celui décrit ci-dessus, une démarche de validation des acquis professionnels et personnels peut permettre d'accéder à ce niveau.

Informations pratiques :

Alternance sur un an

Pour plus d'informations :

Candidat(e)s ou entreprises intéressées pour développer de nouvelles compétences, pour plus d'informations, vous pouvez d'ores et déjà contacter :

Pascal Tonarelli, Université de Valenciennes, 06-71-52-70-15,

pascal.tonarelli@univ-valenciennes.fr

Damien Magnier, APES, 03-20- 30-98-25, damienmagnier@apes-npdc.org

Découvrez d'autres contenus similaires

Du 14.11 au 14.12.2019

Formation auto-réhabilitation APES

L'Hôtel des Postes de Lille réhabilité HQE...

Bondues : réhabilitation du complexe sportif

Dainville : réhabilitation/extension de la...

Du 29.06 au 03.07.2020

Stage auto-construction d'une éolienne

Crealoft réhabilite son bâtiment dans une...

La crèche Les Canailous réhabilitée dans...

Faches-Thumesnil : réhabilitation / extens...

Réhabilitation HQE d'un immeuble de bureau...

Réhabilitation thermique de la salle polyv...

Réhabilitation HQE à Saint Pol sur Ternoise

Tout pour réparer mon vélo en auto...nomie